



Licence Entraînement sportif

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Entraînement sportif. 2010, Université Toulouse 3 - Paul Sabatier - UPS. hceres-02035658

HAL Id: hceres-02035658

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02035658>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Evaluation des diplômes Licences– Vague A

ACADÉMIE : TOULOUSE

Établissement : Université Toulouse 3 – Paul Sabatier

Demande n° S3110051058

Domaine : Sciences et techniques des activités physiques et sportives

Mention : Entraînement sportif

Présentation de la mention

La mention Entraînement sportif est le fruit d'une diversification des formations en Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS) à partir des années 1980. Le domaine de la performance sportive et des processus qu'elle met en jeu a fait l'objet d'un ensemble de travaux de recherche dans les domaines biologiques, sociologiques et psychologiques. En appui de ces travaux des laboratoires STAPS, des formations dans le domaine de l'entraînement sportif se sont mises en place au sein des UFR STAPS. Toutefois, ces formations sont rentrées en concurrence avec les brevets d'état de la jeunesse et des sports (2° et 3° degrés). Souvent, aujourd'hui, les étudiants sportifs de haut niveau s'inscrivent dans ces formations. Les débouchés sont ceux de la haute performance et de la préparation physique.

Avis condensé

● Avis global :

Le dossier présente le défaut majeur de ne comporter aucune donnée quantitative, ce qui rend l'évaluation quasiment impossible. Aucune indication n'est donnée sur la population des étudiants accueillis. Est-ce que ce sont des sportifs de haut niveau? Des étudiants sans expérience du milieu de la performance? Toutes ces informations devraient être données afin de montrer la spécificité de cette mention.

Les taux de réussite sont fournis dans le dernier chapitre de la fiche d'évaluation de l'AERES, pré-remplie dans chacune de ses rubriques par les responsables. Il est mentionné que le taux de réussite est de 30 % dans la mention, ce qui constitue un réel problème au regard des procédures d'aide à la réussite mises en place par l'établissement. Le taux de réussite moyen des autres mentions est d'environ 67 %. Un tel écart est un indicateur d'un dysfonctionnement global de cette mention. L'état actuel du dossier ne permet pas de procéder à une évaluation armée et étayée, car les éléments de base de celle-ci ne sont pas fournis. La situation réelle est certainement masquée par l'indigence du dossier.

La mention Entraînement sportif est par essence professionnelle. Dès la sortie de la licence, il devrait y avoir des taux de professionnalisation importants dans le milieu sportif, sachant que les emplois sont ici essentiellement à bac + 3. Cependant, aucune donnée n'est fournie à ce sujet malgré les partenariats affichés avec les grands clubs professionnels et amateurs de la région. Le contenu du dossier est de l'ordre du déclaratif et non de l'opérationnel.

● Points forts :

- Equipe pédagogique.
- Orientation biomécanique de bon niveau.



- Points faibles :
 - Absence de professionnalisation, taux de réussite très faible, aucun descriptif des populations accueillies.
 - Un déséquilibre dans les UE avec une forte valence biomécanique au détriment de contenus pluridisciplinaires.
 - Absence de données concrètes sur les partenariats, aucun document n'attestant ce qui est déclaré.
 - Dossier non renseigné de façon précise et chiffrée.
 - Absence de prise en compte des procédures d'évaluation et de mises à niveaux.

- NOTATION GLOBALE (A+, A, B ou C) : C

- Recommandations pour l'établissement :
 - Cette mention relève beaucoup plus d'une licence professionnelle que d'une formation générale.
 - Les partenariats avec la DRS (Direction Régionale des Sports) et les instances sportives doivent être au centre de cette formation qui doit nécessairement s'ouvrir.
 - Il serait souhaitable de mettre en place avec ces instances une convention en faveur des étudiants sportifs de haut niveau de l'établissement, avec les responsables de cette mention.
 - Il conviendrait de faire des évaluations semestrielles des enseignements.

Avis détaillé

1 ● Pilotage de la licence :

L'équipe de pilotage est plurielle et semble travailler en relation avec la direction des études. Toutefois, aucune donnée tangible ne permet de connaître le fonctionnement réel de cette équipe. Aucune connaissance sur les caractéristiques des étudiants(es) de la mention n'est fournie et seules quelques allusions sont faites à des réorientations d'étudiants venant de science. L'évaluation des enseignements est trop peu utilisée dans les faits au niveau du pilotage de la mention.

2 ● Projet pédagogique :

Aucune justification régionale et nationale ne permet de comprendre les logiques d'inscription de cette mention dans les métiers de l'entraînement sportif. Aucune clarification n'est apportée sur le positionnement de la formation par rapport aux diplômes fédéraux, aux Brevets d'Etat et Brevets professionnels délivrés par la Direction Régionale des Sports. Il n'y a aucune cohérence entre des enseignements d'Histoire, d'Anthropologie et de Biomécanique dans une perspective professionnelle et dans un ajustement aux compétences déclinées par la fiche RNCP. L'absence de données chiffrées et concrètes du dossier ne permet pas de se représenter clairement le projet pédagogique et sa mise en œuvre.

3 ● Dispositifs d'aide à la réussite :

C'est celui de l'établissement, aucune mesure n'est proposée au regard de la spécificité des populations d'étudiants inscrits dans cette mention. L'aide semble toutefois développée au niveau de l'encadrement des stages et de la méthodologie du travail universitaire. Il aurait été intéressant de connaître les principaux lieux de stage afin de mieux comprendre la nature de cette aide. L'information et les entretiens préalables avec les lycéens constituent une démarche très positive, mais les contenus de ces entretiens et la façon dont ils sont repris pour orienter les lycéens vers telle ou telle mention ne sont pas connus.



4 • Insertion professionnelle et poursuite d'études choisies :

Aucune donnée chiffrée n'est fournie par le dossier. Il est mentionné toutefois que les étudiants(es) qui poursuivent leurs études s'orientent préférentiellement vers le master « Préparation à la performance, entraînement et prévention » qui, dans le prochain quadriennal, est demandé sous l'appellation « Optimisation de la performance, entraînement et prévention ». Il n'y a aucune indication concrète sur les passages des étudiants de la mention du M1 en M2 et aucune indication sur le devenir des 70 % d'étudiants(es) qui échouent à cette licence mention entraînement sportif.